



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **Mercredi 6 novembre 2013** à 18h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire**.

### CONVOCAATION

Date	21/10/2013
Affichage	21/10/2013

### NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	26	7

**THEME : CULTURE 4.**

**OBJET : EXPOSITION  
D'HIVER AU CENTRE D'ART  
CONTEMPORAIN DU  
14 DECEMBRE 2013 AU  
16 MARS 2014.**

**Etaient Présents** : DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, PETELET Renée, POYAU Aurélie, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, PEYTHIEU Eric, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

**Etaient Représentés :**

CIRIO Raymond pouvoir à MARCADET Didier.  
NICOLOSO Alain pouvoir à BRUNET Pascale.  
PONSART Marie-Hélène pouvoir à FABRE Mireille.  
CODURI Laetitia pouvoir à GUIGLI Catherine.  
RAPANOEL Séverine pouvoir à MARCHELLO Marie.  
ESCALLIER Karine pouvoir à SEZANNE Philippe.

**Absents-Excusés :**

CIRIO Raymond, MUSSON Pascal, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, CODURI Laetitia, RAPANOEL Séverine, ESCALLIER Karine.

**Secrétaire de Séance** : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Nicole GUERIN.

Dans la perspective de faire du Centre d'Art Contemporain un lieu d'expositions, d'échanges culturels et pédagogiques durant toute l'année, il est proposé une exposition d'artistes d'origine française et étrangère.

Le comité de sélection des artistes se réunira début novembre.

Cette exposition sera ouverte tous les jours sauf le lundi, du samedi 14 décembre 2013 au dimanche 16 mars 2014.

Le vernissage aura lieu le vendredi 13 décembre 2013 à 18h30.

Horaires d'ouverture :

- Hors périodes de vacances scolaires (toutes zones): de 15h00 à 18h00.
- En période de vacances scolaires (toutes zones) : de 15h00 à 19h00.

Il sera demandé au titre du droit d'inscription et de participation forfaitaire aux frais d'organisation de vernissage et de communication 110,00 € à chaque artiste et 25% sur les ventes de leurs œuvres.

La Ville sollicitera des subventions auprès du Conseil Régional comme l'indique le budget prévisionnel au verso.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De valider le budget prévisionnel joint en annexe ;
- De solliciter une subvention de 1500,00 € auprès du Conseil Régional ;
- De solliciter une subvention de 1500,00 € auprès du Conseil Général ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire,



Gérard FROMM

TRANSMIS LE 08 NOV. 2013  
PUBLIÉ LE 08 NOV. 2013  
NOTIFIÉ LE

**ANNEXE 1 : Budget prévisionnel exposition hiver 2013-2014 Centre d'Art Contemporain.**

**DEPENSES : 7400€**

1900€	conception et édition des supports publicitaires
350€	assurances
150€	vernissage
5000 €	personnel d'accueil sur la période + aide ponctuelle accrochage et vernissage

**RECETTES : 7400€**

440€	droit d'inscription
1460€	pourcentage sur les ventes
1500€	subvention Conseil Général
1500€	subvention Conseil Régional
2500€	autofinancement Commune de Briançon

